

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 7 juin 2024	N° 2024-254

Convocation du 31 mai 2024

Aujourd'hui vendredi 7 juin 2024 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Madame Christine BOST, Présidente de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :


M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, Mme Claudine BICHET, Mme Brigitte BLOCH, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Christine BOST, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Eric CABRILLAT, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, M. Stéphane DELPEYRAT-VINCENT, Mme Eve DEMANGE, M. Gilbert DODOGARAY, M. Christophe DUPRAT, M. Jean-François EGRON, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, Mme Véronique FERREIRA, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Françoise FREMY, M. Alain GARNIER, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPARD, Mme Daphné GAUSSENS, M. Nordine GUENDEZ, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Pierre HURMIC, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Delphine JAMET, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, Mme Andréa KISS, M. Michel LABARDIN, M. Patrick LABESSE, Mme Nathalie LACUEY, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Baptiste MAURIN, Mme Claude MELLIER, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Jérôme PEScina, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Isabelle RAMI, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Bastien RIVIERES, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean-Baptiste THONY, M. Serge TOURNERIE, M. Jean TOUZEAU, M. Thierry TRIJOULET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Josiane ZAMBON.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

M. Alain ANZIANI à Mme Véronique FERREIRA
Mme Simone BONORON à M. Guillaume GARRIGUES
Mme Camille CHOPLIN à M. Olivier CAZAUX
Mme Nathalie DELATTRE à M. Patrick BOBET
M. Stéphane GOMOT à M. Maxime GHESQUIERE
M. Gwénaél LAMARQUE à Mme Daphné GAUSSENS
M. Thierry MILLET à M. Fabrice MORETTI
Mme Céline PAPIN à Mme Brigitte BLOCH
Mme Pascale PAVONE à Mme Zeineb LOUNICI
M. Stéphane PFEIFFER à M. Jean-Baptiste THONY
M. Michel POIGNONEC à M. Christophe DUPRAT
M. Fabien ROBERT à M. Jacques MANGON
M. Alexandre RUBIO à Mme Josiane ZAMBON

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

 BORDEAUX MÉTROPOLE	Conseil du 7 juin 2024	Délibération
	ADG Prévention et Gestion des Déchets	N° 2024-254

Adhésion à l'association planète B gestionnaire du tiers-lieu zéro déchet ' La maison RêVée ' - Décision - Autorisation

Monsieur Patrick LABESSE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Bordeaux Métropole a confié à la société Valbom, société dédiée du groupe Veolia, la mission de traitement des déchets des ménages métropolitains via une concession qui s'achève le 31/12/2027. Dans le cadre de cette délégation, Valbom a copiloté avec ATIS et la Fabrique à Initiatives, une réflexion visant à implanter un lieu hybride sur les questions du 0 déchet au sein des installations de traitement situés à Bègles : la maison RêVée.

La volonté est d'installer un lieu ressource à l'échelle de la métropole bordelaise :

- Un lieu grand public, permettant une sensibilisation de tous à la question du 0 déchet;
- Une offre attractive dans laquelle chacun se sentira légitime à investir le lieu ;
- Une approche ludique et interactive, destinée à toutes les générations ;
- Un modèle inscrit dans le champ de l'innovation sociale / ancré dans les valeurs de l'économie sociale et solidaire ;
- Un espace de collaboration, valorisant la richesse de l'écosystème métropolitain.

La gestion de ce lieu a été confiée à l'association Planète B créée pour ce faire, le site a ouvert ses portes depuis le 18 octobre 2023 et propose progressivement :

- Une programmation événementielle variée (spectacle vivant, cinéma, lecture publique, expositions)
- Un espace café / restauration sans déchet avec une carte locale
- Un atelier de co-réparation
- Une terrasse et son jardin
- Un coin boutique zéro déchets proposés par des acteurs locaux, issus de l'économie circulaire et/ou permettant de réduire les déchets au quotidien
- Un espace ressources / conseils
- Un espace de travail collaboratif ; ce lieu peut être privatisé et/ou mis à disposition d'associations pour l'organisation d'ateliers, de formations...

Il est proposé que Bordeaux Métropole adhère à l'association « Planète B », pour un montant de 100 euros.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU le Code général des collectivités territoriales

VU les statuts de l'association « Planète B »

CONSIDÉRANT qu'il est d'intérêt métropolitain de favoriser, sur le territoire de la métropole bordelaise, la création d'un lieu ressource sur le 0 déchet.

DECIDE

Article 1 : d'adhérer à l'association Planète B pour un montant de 100 euros.

Article 2 : d'accomplir toutes formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Article 3 : la dépense relative à l'adhésion à la maison Rêvée sera supportée par le budget annexe déchets ménagers et assimilés et imputée au chapitre 011, article 6281 « Concours divers (cotisation...) », fonction 7212.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 7 juin 2024

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE : 13 JUIN 2024</p> <p>DATE DE MISE EN LIGNE : 14 JUIN 2024</p>	<p>Pour expédition conforme, par délégation, le Vice-président,</p> <p>Monsieur Patrick LABESSE</p>
---	---